



CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 Septembre 2023 17h00 au club
Compte Rendu

Présents : Jean Arrechea, Dominique Brard, Alain Carles, Philippe Elizalde, Jacques Girr, Gérard Imbernon, Frédéric Myard, Danièle Ouvrard, Jacques Robert,

Absent excusé : néant

1. Point inscriptions

Pas de nouvelles inscriptions enregistrées au cours des mois de juin à fin août.

2. Bilan des activités estivales

Les activités estivales ont concerné essentiellement des séjours et cyclo-sportives auxquels ont participé quelques membres du Club à savoir :

Séjour Montferrato (Piémont Italie) organisé par « Les Randonneurs Brivistes » 7 Mailhouns.

Séjour Quatre Vents à Aubusson d'Auvergne : 6 Mailhouns.

Séjour Demi-Siècle à Murol (Puy de Dôme) 4 Mailhouns.

Cyclo-Sportives : 3 Mailhouns ont participé à une Cyclo à Châtel (Haute Savoie), 3 inscrits à la Cyclo Mathieu Ladagnous (Asson 64) et Jérémie qui a effectué la « Pierre Jacques » à Lanne en Barétous et qui a malheureusement chuté lors de son retour à domicile.

Quatre autres Mailhouns ont eu également un accident ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assureur fédéral au cours de nos sorties locales : Pierre Lassalle, Jean Arréchea, Benat Etcheverry et André Barat.

3. Événements fin d'année 2023

a) Appel des Pyrénées 07-08 Octobre

A ce jour, 12 membres du Club (plus une épouse) sont inscrits pour la manifestation qui aura lieu à Antichan de Frontignes (Hautes Pyrénées). Un rappel sera fait par le Président avant la clôture des inscriptions (15/09) Les co-voiturages sont d'ores et déjà organisés pour les inscrits.

b) Déjeuner annuel du Club

Le déjeuner annuel du Club est fixé au 29 octobre prochain. Le montant de la participation des membres licenciés et non licenciés sera identique. Le Président va prendre contact avec le restaurateur qui serait retenu dans les jours à venir.

c) AG 2023 Dimanche 26 Novembre

Outre la présentation des traditionnels rapports, deux points importants seront à l'ordre du jour :

- La refonte des statuts dont le projet a été diffusé à l'ensemble des membres.
- Le renouvellement du Conseil d'Administration : Les mandats de Jean Arrechea et Alain Carles prennent fin à la prochaine AG. Jean Arrechea qui a œuvré de nombreuses années au Conseil ne souhaite pas se représenter tout en continuant notamment à animer la permanence du vendredi avec Dominique Brard. Quant au Président, il se représentera ; cependant en raison de projets personnels, il ne pourra pas assumer opérationnellement la fonction de président au-delà du mois d'août 2024.

C'est pourquoi, les membres qui sont prêts à consacrer un peu de temps et d'énergie à l'animation et au développement de notre Club au sein de l'équipe actuelle sont d'ores et déjà invités à se faire connaître auprès du bureau.

4. Programme 2024 - Le Calendrier du Club

- Les manifestations habituelles du Club sont bien entendu inscrites au programme : Galette (5 janvier) Omelette Pascale (1^o avril), Repas annuel (27 octobre), Beaujolais (22 novembre), AG Club (24 novembre)..
- Rallye du Club : L'idée a été émise d'élargir l'événement en incluant le Rallye dans ce qui serait la Fête du Club, davantage tournée vers l'extérieur (style « journée portes ouvertes »). La date retenue, le dimanche 2 juin 2024 se situe en dehors d'un week-end prolongé afin que les participants soient plus nombreux.
- En ce qui concerne la Bourse du vélo, l'idée, qui est encore à creuser, serait de renouveler la manifestation mais sous une forme différente en la couplant avec un autre événement.

- Organisation de Brevets par le Club : Même si les Brevets organisés en 2024 n'entrent pas dans un projet de qualification pour le prochain Paris-Brest-Paris qui aura lieu dans 4 ans, il paraît intéressant d'organiser tout de même des BRM en 2024 pour plusieurs raisons et notamment :
 - donner aux membres l'opportunité d'allonger les sorties et de se rendre compte que la « longue distance » leur est accessible.
 - conforter la notoriété du Club comme organisateur de BRM, conserver et améliorer notre expertise en la matière.
 - répondre à la demande des adeptes de la « longue distance » qui sont de plus en plus nombreux.

Après discussion au sein du CA, on s'orienterait vers les distances suivantes : 100, 150, 200 et 300 km. Les Brevets seraient ouverts aux participants non membres et inscrits aux calendriers de la Fédération et de l'Audax. L'inscription sera gratuite pour les membres licenciés du Club, 5€ pour les licenciés FFCT non-membres, et 10€ pour les non-licenciés FFCT.

- Sorties hebdomadaires :
 - En semaine : pas de modification.
 - Dimanche : Jean Arrechea vérifiera auprès du « groupe du dimanche » quels parcours afficher dans le calendrier. Par ailleurs, l'idée d'institutionnaliser un 2^o groupe est retenue, les modalités pratiques (soit sous forme programmée, soit au « coup par coup » avec un capitaine de route qui aura mis en place l'itinéraire) restent à définir.
- Alain Carles nous informe que Serge Calen serait disponible pour proposer aux Membres du Club des sorties « coachées » afin de permettre aux participants d'améliorer leurs performances en ayant une approche plus rationnelle de leur pratique.
- Séjours : Pour les séjours organisés par le Club, on s'efforcera de prévoir un volet « rando » afin de permettre aux épouses d'y participer. A ce jour, deux projets sont dans les cartons :
 - un séjour dans les Vosges sur lequel planche Jacques Girr et qui aurait lieu fin juin.
 - Un séjour vers les gorges du Tarn que Jacques Robert s'est proposé de nous concocter et dont les dates restent à définir.

- Par ailleurs, à l'exception de l'ouverture et de la clôture de la saison, les manifestations organisées par les clubs des Codep 40 et 64 ne seront plus affichées dans le calendrier du Club, mais elles seront accessibles à tous via un lien sur le site internet du Club.

5. Questions diverses

- Commande tenues Club : Danièle Ouvrard demandera à Gobik les tarifs 2023-2024 afin qu'on puisse lancer sans tarder la commande « d'hiver ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.

Jacques Girr
Secrétaire